

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX, LE 1er FÉVRIER 1895

Autre temps... Même histoire

Un ancien ministre de la République actuelle, M. Jules Roche, publie depuis quelque temps, dans la 'Lyon-Républicain', de très intéressantes correspondances. Celle du 25 janvier contient de fort justes réflexions sur la situation actuelle :

Quand donc les hommes comprendront-ils que l'expérience est aussi nécessaire en politique qu'en science, dans la vie publique que dans la vie privée, et que les générations vivantes doivent savoir profiter des leçons que leur donnent les générations précédentes ?

Certes, à nous, républicains de la troisième République, ce ne sont point les leçons de choses qui manquent ; leçons contemporaines, qui sortent des événements accomplis sous nos yeux depuis vingt-cinq ans ; leçons de l'histoire et du passé, qui nous sont apportées chaque jour par les acteurs et les témoins des périodes les plus saillissantes de nos annales.

Puisse le génie de la France nous éclairer enfin sur nos devoirs, sur la vérité, sur les intérêts de la patrie ! Il n'y a vraiment plus de temps à perdre.

Il y a un enseignement à tirer de ce qui précède : c'est que la Constitution républicaine devrait être révisée.

L'état de servitude dans lequel se trouve le Président vis-à-vis du Parlement est l'une des causes du malaise dont nous souffrons.

Pourquoi ne tiendrait-il pas ses pouvoirs au peuple ; pourquoi ne serait-il pas élu par le suffrage universel — comme aux États-Unis et dans d'autres Républiques ?

Si l'on redoute un retour offensif des anciens partis monarchistes, on peut insérer dans la Constitution révisée, telles ou telles garanties qu'on voudra et déclarer que nul ne pourra être candidat à la Présidence s'il n'appartient à une famille ayant régné sur la France.

Il ne serait pas non plus inutile de décider que la responsabilité des ministres est personnelle et qu'elle n'est plus collective. Les crises seraient infiniment moins fréquentes.

Le référendum serait aussi, en certains cas, une excellente soupape de sûreté.

On pourrait profiter de la circonstance pour donner un double suffrage à tous les citoyens pères de famille ou aînés d'orphelins, pour rendre le vote obligatoire et purifier la représentation proportionnelle.

Pourquoi persister à maintenir une Constitution anti-démocratique qui a tous les inconvénients de la monarchie parlementaire sans en avoir les avantages ?

Sauvons-nous de la dictature ! Mais, pour cela, sachons emprunter aux pays démocratiques et vraiment libres les institutions propres à servir la Démocratie et à défendre la Liberté.

A PROPOS DES SYNDICATS OUVRIERS

Le Bien du Peuple, de Liège, se demande aujourd'hui s'il est possible que des ouvriers d'opinions et de croyances différentes se groupent pour la défense de leurs intérêts. Sa conclusion est que des syndicats « neutres » ne seraient pas viables.

Et pourtant, dit-il, sous peine de ne point faire prévaloir les revendications qui sont justes et légitimes, il faut que les ouvriers se groupent en syndicats sérieux de chaque profession-stabilité.

Qu'y a-t-il à faire pour cela ? Voici les conclusions de la feuille démocratique belge :

« Les ouvriers d'une même profession doivent se syndiquer selon leurs principes religieux et politiques, chacun de son côté. Il arrivera ainsi dans chaque profession qu'il y aura un syndicat chrétien et, aussi longtemps que ce syndicat sera sérieux, il aura le droit de participer au syndicat socialiste. Il va sans dire que nous ne parlons ici que de syndicats sérieux qui touchent et traitent les questions que d'aucuns appellent hebdomadaires et autres questions ouvrières. »

« Les deux syndicats, dans leur pleine autonomie et indépendance, examinent et traitent les questions du métier et quand, pour en faire prévaloir une, il faut un accord, chacun syndicat prendra la résolution qui lui croit la bonne et, s'il le faut, par une délégation désignée de part et d'autre qui sera chargée de négocier et de fixer sur une résolution acceptable des deux côtés. »

« Si l'union aura le bon effet de rendre impossibles les exagérations et les violences, les syndicats socialistes ont jusqu'ici fait échouer ou même tourner mal la plupart des syndicats, et à un même temps devaient l'union des deux syndicats, ce qui est raisonnable pour faire prévaloir les droits des ouvriers. »

LA MORT DU MARÉCHAL CANROBERT

Paris, 31 janvier. — Le testament du maréchal a été ouvert hier soir. Il ne contient, comme nous l'avons fait prévoir, que des recommandations d'ordre privé. Aucune allusion n'y est faite relativement aux obligations et au lieu d'inhumation. D'ailleurs, nous a dit l'officier d'ordonnance du défunt — le capitaine de Turcotte — le maréchal a toujours considéré que les honneurs étaient dus au soldat et non à l'homme. Il a fait plusieurs fois allusion à ce fait dans ses derniers jours.

Les dépêches arrivent toujours nombreuses à l'hôtel de la rue de Marignan.

Cette après-midi, Mme de Navacelle a reçu un télégramme du duc d'Orléans. Il est conçu dans les termes suivants :

« J'ai l'honneur de vous informer que j'ai été chargé par Sa Majesté la reine, par Son Altesse royale le prince de Galles, de vous exprimer leurs vives condoléances et leur sympathie pour la perte que vous éprouvez en recevant les tristes nouvelles de la mort de votre illustre père, le maréchal Canrobert, et leurs vives sympathies pour sa famille et pour ses proches. »

« J'ai en même temps été chargé par Son Altesse Royale le duc de Cambridge, commandant en chef de l'armée britannique, de vous exprimer sa sympathie et son intérêt pour la perte que vous éprouvez en recevant la nouvelle de la mort de votre illustre père, le maréchal Canrobert. »

« J'ai l'honneur de vous informer que j'ai été chargé par Sa Majesté la reine, par Son Altesse royale le prince de Galles, de vous exprimer leurs vives condoléances et leur sympathie pour la perte que vous éprouvez en recevant les tristes nouvelles de la mort de votre illustre père, le maréchal Canrobert, et leurs vives sympathies pour sa famille et pour ses proches. »

« J'ai en même temps été chargé par Son Altesse Royale le duc de Cambridge, commandant en chef de l'armée britannique, de vous exprimer sa sympathie et son intérêt pour la perte que vous éprouvez en recevant la nouvelle de la mort de votre illustre père, le maréchal Canrobert. »

« J'ai l'honneur de vous informer que j'ai été chargé par Sa Majesté la reine, par Son Altesse royale le prince de Galles, de vous exprimer leurs vives condoléances et leur sympathie pour la perte que vous éprouvez en recevant les tristes nouvelles de la mort de votre illustre père, le maréchal Canrobert, et leurs vives sympathies pour sa famille et pour ses proches. »

« J'ai en même temps été chargé par Son Altesse Royale le duc de Cambridge, commandant en chef de l'armée britannique, de vous exprimer sa sympathie et son intérêt pour la perte que vous éprouvez en recevant la nouvelle de la mort de votre illustre père, le maréchal Canrobert. »

« J'ai l'honneur de vous informer que j'ai été chargé par Sa Majesté la reine, par Son Altesse royale le prince de Galles, de vous exprimer leurs vives condoléances et leur sympathie pour la perte que vous éprouvez en recevant les tristes nouvelles de la mort de votre illustre père, le maréchal Canrobert, et leurs vives sympathies pour sa famille et pour ses proches. »

« J'ai en même temps été chargé par Son Altesse Royale le duc de Cambridge, commandant en chef de l'armée britannique, de vous exprimer sa sympathie et son intérêt pour la perte que vous éprouvez en recevant la nouvelle de la mort de votre illustre père, le maréchal Canrobert. »

« J'ai l'honneur de vous informer que j'ai été chargé par Sa Majesté la reine, par Son Altesse royale le prince de Galles, de vous exprimer leurs vives condoléances et leur sympathie pour la perte que vous éprouvez en recevant les tristes nouvelles de la mort de votre illustre père, le maréchal Canrobert, et leurs vives sympathies pour sa famille et pour ses proches. »

« J'ai en même temps été chargé par Son Altesse Royale le duc de Cambridge, commandant en chef de l'armée britannique, de vous exprimer sa sympathie et son intérêt pour la perte que vous éprouvez en recevant la nouvelle de la mort de votre illustre père, le maréchal Canrobert. »

« J'ai l'honneur de vous informer que j'ai été chargé par Sa Majesté la reine, par Son Altesse royale le prince de Galles, de vous exprimer leurs vives condoléances et leur sympathie pour la perte que vous éprouvez en recevant les tristes nouvelles de la mort de votre illustre père, le maréchal Canrobert, et leurs vives sympathies pour sa famille et pour ses proches. »

« J'ai en même temps été chargé par Son Altesse Royale le duc de Cambridge, commandant en chef de l'armée britannique, de vous exprimer sa sympathie et son intérêt pour la perte que vous éprouvez en recevant la nouvelle de la mort de votre illustre père, le maréchal Canrobert. »

« J'ai l'honneur de vous informer que j'ai été chargé par Sa Majesté la reine, par Son Altesse royale le prince de Galles, de vous exprimer leurs vives condoléances et leur sympathie pour la perte que vous éprouvez en recevant les tristes nouvelles de la mort de votre illustre père, le maréchal Canrobert, et leurs vives sympathies pour sa famille et pour ses proches. »

« J'ai en même temps été chargé par Son Altesse Royale le duc de Cambridge, commandant en chef de l'armée britannique, de vous exprimer sa sympathie et son intérêt pour la perte que vous éprouvez en recevant la nouvelle de la mort de votre illustre père, le maréchal Canrobert. »

« J'ai l'honneur de vous informer que j'ai été chargé par Sa Majesté la reine, par Son Altesse royale le prince de Galles, de vous exprimer leurs vives condoléances et leur sympathie pour la perte que vous éprouvez en recevant les tristes nouvelles de la mort de votre illustre père, le maréchal Canrobert, et leurs vives sympathies pour sa famille et pour ses proches. »

« J'ai en même temps été chargé par Son Altesse Royale le duc de Cambridge, commandant en chef de l'armée britannique, de vous exprimer sa sympathie et son intérêt pour la perte que vous éprouvez en recevant la nouvelle de la mort de votre illustre père, le maréchal Canrobert. »

« J'ai l'honneur de vous informer que j'ai été chargé par Sa Majesté la reine, par Son Altesse royale le prince de Galles, de vous exprimer leurs vives condoléances et leur sympathie pour la perte que vous éprouvez en recevant les tristes nouvelles de la mort de votre illustre père, le maréchal Canrobert, et leurs vives sympathies pour sa famille et pour ses proches. »

« J'ai en même temps été chargé par Son Altesse Royale le duc de Cambridge, commandant en chef de l'armée britannique, de vous exprimer sa sympathie et son intérêt pour la perte que vous éprouvez en recevant la nouvelle de la mort de votre illustre père, le maréchal Canrobert. »

« J'ai l'honneur de vous informer que j'ai été chargé par Sa Majesté la reine, par Son Altesse royale le prince de Galles, de vous exprimer leurs vives condoléances et leur sympathie pour la perte que vous éprouvez en recevant les tristes nouvelles de la mort de votre illustre père, le maréchal Canrobert, et leurs vives sympathies pour sa famille et pour ses proches. »

« J'ai en même temps été chargé par Son Altesse Royale le duc de Cambridge, commandant en chef de l'armée britannique, de vous exprimer sa sympathie et son intérêt pour la perte que vous éprouvez en recevant la nouvelle de la mort de votre illustre père, le maréchal Canrobert. »

« J'ai l'honneur de vous informer que j'ai été chargé par Sa Majesté la reine, par Son Altesse royale le prince de Galles, de vous exprimer leurs vives condoléances et leur sympathie pour la perte que vous éprouvez en recevant les tristes nouvelles de la mort de votre illustre père, le maréchal Canrobert, et leurs vives sympathies pour sa famille et pour ses proches. »

« J'ai en même temps été chargé par Son Altesse Royale le duc de Cambridge, commandant en chef de l'armée britannique, de vous exprimer sa sympathie et son intérêt pour la perte que vous éprouvez en recevant la nouvelle de la mort de votre illustre père, le maréchal Canrobert. »

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du jeudi 31 janvier. Présidence de M. Buisson, président.

La séance est ouverte à deux heures, devant des bancs à peu près vides.

Éloge funèbre. M. le Président. — Nous avons perdu notre excellent collègue M. le comte de Douville-Maillet.

M. le maréchal Canrobert avait survécu en lui. Il était un homme d'action, un homme de bien, un homme de cœur, un homme de bien.

« Vous savez toute la part que j'ai prise à la mort de votre illustre père, le maréchal Canrobert, et que j'ai eu l'honneur de vous en parler. »

« J'ai en même temps été chargé par Son Altesse Royale le duc de Cambridge, commandant en chef de l'armée britannique, de vous exprimer sa sympathie et son intérêt pour la perte que vous éprouvez en recevant la nouvelle de la mort de votre illustre père, le maréchal Canrobert. »

« J'ai l'honneur de vous informer que j'ai été chargé par Sa Majesté la reine, par Son Altesse royale le prince de Galles, de vous exprimer leurs vives condoléances et leur sympathie pour la perte que vous éprouvez en recevant les tristes nouvelles de la mort de votre illustre père, le maréchal Canrobert, et leurs vives sympathies pour sa famille et pour ses proches. »

« J'ai en même temps été chargé par Son Altesse Royale le duc de Cambridge, commandant en chef de l'armée britannique, de vous exprimer sa sympathie et son intérêt pour la perte que vous éprouvez en recevant la nouvelle de la mort de votre illustre père, le maréchal Canrobert. »

« J'ai l'honneur de vous informer que j'ai été chargé par Sa Majesté la reine, par Son Altesse royale le prince de Galles, de vous exprimer leurs vives condoléances et leur sympathie pour la perte que vous éprouvez en recevant les tristes nouvelles de la mort de votre illustre père, le maréchal Canrobert, et leurs vives sympathies pour sa famille et pour ses proches. »

« J'ai en même temps été chargé par Son Altesse Royale le duc de Cambridge, commandant en chef de l'armée britannique, de vous exprimer sa sympathie et son intérêt pour la perte que vous éprouvez en recevant la nouvelle de la mort de votre illustre père, le maréchal Canrobert. »

« J'ai l'honneur de vous informer que j'ai été chargé par Sa Majesté la reine, par Son Altesse royale le prince de Galles, de vous exprimer leurs vives condoléances et leur sympathie pour la perte que vous éprouvez en recevant les tristes nouvelles de la mort de votre illustre père, le maréchal Canrobert, et leurs vives sympathies pour sa famille et pour ses proches. »

« J'ai en même temps été chargé par Son Altesse Royale le duc de Cambridge, commandant en chef de l'armée britannique, de vous exprimer sa sympathie et son intérêt pour la perte que vous éprouvez en recevant la nouvelle de la mort de votre illustre père, le maréchal Canrobert. »

« J'ai l'honneur de vous informer que j'ai été chargé par Sa Majesté la reine, par Son Altesse royale le prince de Galles, de vous exprimer leurs vives condoléances et leur sympathie pour la perte que vous éprouvez en recevant les tristes nouvelles de la mort de votre illustre père, le maréchal Canrobert, et leurs vives sympathies pour sa famille et pour ses proches. »

« J'ai en même temps été chargé par Son Altesse Royale le duc de Cambridge, commandant en chef de l'armée britannique, de vous exprimer sa sympathie et son intérêt pour la perte que vous éprouvez en recevant la nouvelle de la mort de votre illustre père, le maréchal Canrobert. »

« J'ai l'honneur de vous informer que j'ai été chargé par Sa Majesté la reine, par Son Altesse royale le prince de Galles, de vous exprimer leurs vives condoléances et leur sympathie pour la perte que vous éprouvez en recevant les tristes nouvelles de la mort de votre illustre père, le maréchal Canrobert, et leurs vives sympathies pour sa famille et pour ses proches. »

« J'ai en même temps été chargé par Son Altesse Royale le duc de Cambridge, commandant en chef de l'armée britannique, de vous exprimer sa sympathie et son intérêt pour la perte que vous éprouvez en recevant la nouvelle de la mort de votre illustre père, le maréchal Canrobert. »

« J'ai l'honneur de vous informer que j'ai été chargé par Sa Majesté la reine, par Son Altesse royale le prince de Galles, de vous exprimer leurs vives condoléances et leur sympathie pour la perte que vous éprouvez en recevant les tristes nouvelles de la mort de votre illustre père, le maréchal Canrobert, et leurs vives sympathies pour sa famille et pour ses proches. »

« J'ai en même temps été chargé par Son Altesse Royale le duc de Cambridge, commandant en chef de l'armée britannique, de vous exprimer sa sympathie et son intérêt pour la perte que vous éprouvez en recevant la nouvelle de la mort de votre illustre père, le maréchal Canrobert. »

« J'ai l'honneur de vous informer que j'ai été chargé par Sa Majesté la reine, par Son Altesse royale le prince de Galles, de vous exprimer leurs vives condoléances et leur sympathie pour la perte que vous éprouvez en recevant les tristes nouvelles de la mort de votre illustre père, le maréchal Canrobert, et leurs vives sympathies pour sa famille et pour ses proches. »

« J'ai en même temps été chargé par Son Altesse Royale le duc de Cambridge, commandant en chef de l'armée britannique, de vous exprimer sa sympathie et son intérêt pour la perte que vous éprouvez en recevant la nouvelle de la mort de votre illustre père, le maréchal Canrobert. »

« J'ai l'honneur de vous informer que j'ai été chargé par Sa Majesté la reine, par Son Altesse royale le prince de Galles, de vous exprimer leurs vives condoléances et leur sympathie pour la perte que vous éprouvez en recevant les tristes nouvelles de la mort de votre illustre père, le maréchal Canrobert, et leurs vives sympathies pour sa famille et pour ses proches. »

« J'ai en même temps été chargé par Son Altesse Royale le duc de Cambridge, commandant en chef de l'armée britannique, de vous exprimer sa sympathie et son intérêt pour la perte que vous éprouvez en recevant la nouvelle de la mort de votre illustre père, le maréchal Canrobert. »

« J'ai l'honneur de vous informer que j'ai été chargé par Sa Majesté la reine, par Son Altesse royale le prince de Galles, de vous exprimer leurs vives condoléances et leur sympathie pour la perte que vous éprouvez en recevant les tristes nouvelles de la mort de votre illustre père, le maréchal Canrobert, et leurs vives sympathies pour sa famille et pour ses proches. »

« J'ai en même temps été chargé par Son Altesse Royale le duc de Cambridge, commandant en chef de l'armée britannique, de vous exprimer sa sympathie et son intérêt pour la perte que vous éprouvez en recevant la nouvelle de la mort de votre illustre père, le maréchal Canrobert. »

« J'ai l'honneur de vous informer que j'ai été chargé par Sa Majesté la reine, par Son Altesse royale le prince de Galles, de vous exprimer leurs vives condoléances et leur sympathie pour la perte que vous éprouvez en recevant les tristes nouvelles de la mort de votre illustre père, le maréchal Canrobert, et leurs vives sympathies pour sa famille et pour ses proches. »

« J'ai en même temps été chargé par Son Altesse Royale le duc de Cambridge, commandant en chef de l'armée britannique, de vous exprimer sa sympathie et son intérêt pour la perte que vous éprouvez en recevant la nouvelle de la mort de votre illustre père, le maréchal Canrobert. »

LES OBSEQUES DE Canrobert

M. le général Zurlinden, ministre de la guerre, a l'honneur de déposer un projet de loi ouvrant un crédit de 2000 francs pour les obsèques du maréchal Canrobert.

M. le général Zurlinden, ministre de la guerre, a l'honneur de déposer un projet de loi ouvrant un crédit de 2000 francs pour les obsèques du maréchal Canrobert.

M. le général Zurlinden, ministre de la guerre, a l'honneur de déposer un projet de loi ouvrant un crédit de 2000 francs pour les obsèques du maréchal Canrobert.

M. le général Zurlinden, ministre de la guerre, a l'honneur de déposer un projet de loi ouvrant un crédit de 2000 francs pour les obsèques du maréchal Canrobert.

M. le général Zurlinden, ministre de la guerre, a l'honneur de déposer un projet de loi ouvrant un crédit de 2000 francs pour les obsèques du maréchal Canrobert.

M. le général Zurlinden, ministre de la guerre, a l'honneur de déposer un projet de loi ouvrant un crédit de 2000 francs pour les obsèques du maréchal Canrobert.

M. le général Zurlinden, ministre de la guerre, a l'honneur de déposer un projet de loi ouvrant un crédit de 2000 francs pour les obsèques du maréchal Canrobert.

M. le général Zurlinden, ministre de la guerre, a l'honneur de déposer un projet de loi ouvrant un crédit de 2000 francs pour les obsèques du maréchal Canrobert.

M. le général Zurlinden, ministre de la guerre, a l'honneur de déposer un projet de loi ouvrant un crédit de 2000 francs pour les obsèques du maréchal Canrobert.

M. le général Zurlinden, ministre de la guerre, a l'honneur de déposer un projet de loi ouvrant un crédit de 2000 francs pour les obsèques du maréchal Canrobert.

M. le général Zurlinden, ministre de la guerre, a l'honneur de déposer un projet de loi ouvrant un crédit de 2000 francs pour les obsèques du maréchal Canrobert.

M. le général Zurlinden, ministre de la guerre, a l'honneur de déposer un projet de loi ouvrant un crédit de 2000 francs pour les obsèques du maréchal Canrobert.

M. le général Zurlinden, ministre de la guerre, a l'honneur de déposer un projet de loi ouvrant un crédit de 2000 francs pour les obsèques du maréchal Canrobert.

M. le général Zurlinden, ministre de la guerre, a l'honneur de déposer un projet de loi ouvrant un crédit de 2000 francs pour les obsèques du maréchal Canrobert.

M. le général Zurlinden, ministre de la guerre, a l'honneur de déposer un projet de loi ouvrant un crédit de 2000 francs pour les obsèques du maréchal Canrobert.

M. le général Zurlinden, ministre de la guerre, a l'honneur de déposer un projet de loi ouvrant un crédit de 2000 francs pour les obsèques du maréchal Canrobert.

M. le général Zurlinden, ministre de la guerre, a l'honneur de déposer un projet de loi ouvrant un crédit de 2000 francs pour les obsèques du maréchal Canrobert.

M. le général Zurlinden, ministre de la guerre, a l'honneur de déposer un projet de loi ouvrant un crédit de 2000 francs pour les obsèques du maréchal Canrobert.

M. le général Zurlinden, ministre de la guerre, a l'honneur de déposer un projet de loi ouvrant un crédit de 2000 francs pour les obsèques du maréchal Canrobert.

M. le général Zurlinden, ministre de la guerre, a l'honneur de déposer un projet de loi ouvrant un crédit de 2000 francs pour les obsèques du maréchal Canrobert.

M. le général Zurlinden, ministre de la guerre, a l'honneur de déposer un projet de loi ouvrant un crédit de 2000 francs pour les obsèques du maréchal Canrobert.

M. le général Zurlinden, ministre de la guerre, a l'honneur de déposer un projet de loi ouvrant un crédit de 2000 francs pour les obsèques du maréchal Canrobert.

M. le général Zurlinden, ministre de la guerre, a l'honneur de déposer un projet de loi ouvrant un crédit de 2000 francs pour les obsèques du maréchal Canrobert.

M. le général Zurlinden, ministre de la guerre, a l'honneur de déposer un projet de loi ouvrant un crédit de 2000 francs pour les obsèques du maréchal Canrobert.

M. le général Zurlinden, ministre de la guerre, a l'honneur de déposer un projet de loi ouvrant un crédit de 2000 francs pour les obsèques du maréchal Canrobert.

M. le général Zurlinden, ministre de la guerre, a l'honneur de déposer un projet de loi ouvrant un crédit de 2000 francs pour les obsèques du maréchal Canrobert.

DISCOURS DE M. LAURENT

M. Laurent, président du conseil, a l'honneur de déposer un projet de loi ouvrant un crédit de 2000 francs pour les obsèques du maréchal Canrobert.

M. Laurent, président du conseil, a l'honneur de déposer un projet de loi ouvrant un crédit de 2000 francs pour les obsèques du maréchal Canrobert.

M. Laurent, président du conseil, a l'honneur de déposer un projet de loi ouvrant un crédit de 2000 francs pour les obsèques du maréchal Canrobert.

M. Laurent, président du conseil, a l'honneur de déposer un projet de loi ouvrant un crédit de 2000 francs pour les obsèques du maréchal Canrobert.

M. Laurent, président du conseil, a l'honneur de déposer un projet de loi ouvrant un crédit de 2000 francs pour les obsèques du maréchal Canrobert.

M. Laurent, président du conseil, a l'honneur de déposer un projet de loi ouvrant un crédit de 2000 francs pour les obsèques du maréchal Canrobert.

M. Laurent, président du conseil, a l'honneur de déposer un projet de loi ouvrant un crédit de 2000 francs pour les obsèques du maréchal Canrobert.

M. Laurent, président du conseil, a l'honneur de déposer un projet de loi ouvrant un crédit de 2000 francs pour les obsèques du maréchal Canrobert.

M. Laurent, président du conseil, a l'honneur de déposer un projet de loi ouvrant un crédit de 2000 francs pour les obsèques du maréchal Canrobert.

M. Laurent, président du conseil, a l'honneur de déposer un projet de loi ouvrant un crédit de 2000 francs pour les obsèques du maréchal Canrobert.

M. Laurent, président du conseil, a l'honneur de déposer un projet de loi ouvrant un crédit de 2000 francs pour les obsèques du maréchal Canrobert.

M. Laurent, président du conseil, a l'honneur de déposer un projet de loi ouvrant un crédit de 2000 francs pour les obsèques du maréchal Canrobert.

M. Laurent, président du conseil, a l'honneur de déposer un projet de loi ouvrant un crédit de 2000 francs pour les obsèques du maréchal Canrobert.

M. Laurent, président du conseil, a l'honneur de déposer un projet de loi ouvrant un crédit de 2000 francs pour les obsèques du maréchal Canrobert.

M. Laurent, président du conseil, a l'honneur de déposer un projet de loi ouvrant un crédit de 2000 francs pour les obsèques du maréchal Canrobert.

M. Laurent, président du conseil, a l'honneur de déposer un projet de loi ouvrant un crédit de 2000 francs pour les obsèques du maréchal Canrobert.

M. Laurent, président du conseil, a l'honneur de déposer un projet de loi ouvrant un crédit de 2000 francs pour les obsèques du maréchal Canrobert.

M. Laurent, président du conseil, a l'honneur de déposer un projet de loi ouvrant un crédit de 2000 francs pour les obsèques du maréchal Canrobert.

M. Laurent, président du conseil, a l'honneur de déposer un projet de loi ouvrant un crédit de 2000 francs pour les obsèques du maréchal Canrobert.

M. Laurent, président du conseil, a l'honneur de déposer un projet de loi ouvrant un crédit de 2000 francs pour les obsèques du maréchal Canrobert.

M. Laurent, président du conseil, a l'honneur de déposer un projet de loi ouvrant un crédit de 2000 francs pour les obsèques du maréchal Canrobert.

M. Laurent, président du conseil, a l'honneur de déposer un projet de loi ouvrant un crédit de 2000 francs pour les obsèques du maréchal Canrobert.

M. Laurent, président du conseil, a l'honneur de déposer un projet de loi ouvrant un crédit de 2000 francs pour les obsèques du maréchal Canrobert.

M. Laurent, président du conseil, a l'honneur de déposer un projet de loi ouvrant un crédit de 2000 francs pour les obsèques du maréchal Canrobert.

M. Laurent, président du conseil, a l'honneur de déposer un projet de loi ouvrant un crédit de 2000 francs pour les obsèques du maréchal Canrobert.

M. Laurent, président du conseil, a l'honneur de déposer un projet de loi ouvrant un crédit de 2000 francs pour les obsèques du maréchal Canrobert.

Table of stock market values (Bourse de Lille) for various commodities and securities, including flour, oil, and bonds.

Table of stock market values (Bourse de Lille) for various commodities and securities, including flour, oil, and bonds.

La dernière Heure (De vos correspondants particuliers, et par FIL SPÉCIAL). A section containing news reports and local information.

Chambre des Députés. A section containing news reports and local information.

LE BUDGET. A section containing news reports and local information.

BOITES SUPPLÉMENTAIRES. A section containing news reports and local information.